

Commune d'Evaux les Bains

1 - Liste des Servitudes d'Utilité Publique

Pour rappel : La servitude d'utilité publique constitue une limitation administrative au droit de propriété, instituée par l'autorité publique dans un but d'utilité publique. Elles sont susceptibles d'avoir une incidence sur la constructibilité et plus largement sur l'occupation des sols.

Servitudes d'utilité publique	Dénominations	Actes institutifs	Gestionnaires / Référents
A1 – Servitudes de protection des bois et forêts soumis au régime forestier	* Forêt du GSF d'Evaux les Bains (104,86 ha) * Forêt sectionale de Sellat (16,40 ha)	Code forestier (L. 221-1 et L. 221-2)	Office National des Forêts Agence régionale de Limoges 40-42, avenue des Bénédictins 87000 LIMOGES
AC1 – Servitudes de protection des monuments historiques classés ou inscrits	* Eglise Saint Pierre Saint Paul * Restes des thermes * Viaduc de la Tarde sur le Voueize * Restes de l'ancien couvent des Génovéfians (carte ci-jointe)	Classée le 01/10/1841 Classés sur la liste de 1840 Inscrit le 15/01/1975 Inscrits le 09/07/1943	Unité territoriale de l'architecture et du patrimoine 14, avenue Louis Laroche 23000 Guéret
AC2 – Servitudes de protection des sites et des monuments naturels	* Ensemble formé par les Gorges du Chat Cros (carte ci-jointe)	Site inscrit le 17/03/1994	DREAL Nouvelle Aquitaine Cité administrative Rue Jules Ferry - Boite 55 33090 Bordeaux cedex
EL7 – Servitudes attachées à l'alignement des voies publiques	* RD 19 à l'est de la RD 996 * RD 19 à l'ouest de la RD 996 * RD 19a (carte ci-jointe)	Arrêté du 04/08/1853 Arrêté du 18/10/1860 Arrêté du 19/04/1887	Conseil départemental de la Creuse Pôle Cohésion des Territoires 14, avenue Pierre Leroux 23000 Guéret
I4 – Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques	* Liaison aérienne 63 kV n°1 A Auzances-Evaux les Bains * Poste de transformation 63 kV Evaux les Bains	---	RTE - Centre Développement Ingénierie Toulouse 82 chemin des Courses – BP 13731 31037 Toulouse Cedex 1 Maintenance : Groupe Maintenance Réseaux Auvergne 14, boulevard Gustave Flaubert 63010 Clermont-Ferrand Cedex 11

T1 - Servitudes relatives aux voies ferrées (informations générales ci-jointes)	* Ligne n° 695 000 reliant Montluçon à Eygurande-Merlines * 2 passages à niveau (fiche technique jointe)	Loi du 15/07/1845 sur la police des chemins de fer Décret n° 2021-1772 du 22/12/2021	SNCF Immobilier, Pôle Valorisation et Logement 142 rue des Terres de Borde CS 51925 – 33081 Bordeaux Cedex
T7 – Servitude établie à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières	* Zone située à l'extérieur des zones de dégagement situées autour des aéroports et aérodromes	Arrêté interministériel du 25 juillet 1990	Direction Générale de l'Aviation Civile SNIA / SO - Aéroport de Blagnac TSA 85 002 33688 Mérignac Cedex

2 – Autres éléments à prendre en compte

Eléments	Natures	Actes de référence	Gestionnaires / Référents
Site Natura 2000	* Gorges de la Tardes et Vallée du Cher	Arrêté ministériel du 26 décembre 2008	Préfecture de la Creuse 4, place Louis Lacrocq 23000 Guéret Direction départementale des territoires Cité administrative - BP 147 - 23003 Guéret Direction départementale des territoires Cité administrative - BP 147 - 23003 Guéret
Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF)	Sur le territoire communal : * « Bois d'Evaux » (type 1) * « Site à chauve-souris de la mine du Châtelet » (type 1) * « Vallée de la Tardes et du Cher » (type 2) A proximité immédiate : * « Etang de Ribereix et bois de Montbardoux » (type 1) * « Vallée de la Voueize à l'amont de Chambon » (type 2) * « Bassin versant de l'étang des Landes » (type 2)	---	

Eléments	Natures	Actes de référence	Gestionnaires / Référents
Périmètres sanitaires d'urgence et périmètre de vigilance	* Forages d'eau thermique alimentant l'établissement thermal	Arrêté préfectoral 23-2018-07-24-001 du 24 juillet 2018	SEM Etablissement Thermal d'Evaux les Bains Rue des Thermes 23110 Evaux les Bains
Zones inondables	* Rivière Le Cher * Rivière La Tardes	Atlas des zones inondables (décembre 2020)	Direction départementale des territoires Cité administrative - BP 147 - 23 003 Guéret
Risque « cavités souterraines »	* Aqueduc de Tornage		Direction départementale des territoires Cité administrative - BP 147 - 23 003 Guéret
Risque « Radon »	* Niveau élevé (zone 3)	Arrêté interministériel du 27 juin 2018	Source : Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire (IRSN) Direction départementale des territoires Cité administrative - BP 147 - 23 003 Guéret
Risque minier (Système d'Information des Sols)	* Ancien site minier aurifère (résidus) le long de la RD 996 * Ancien site minier uranifère orphelin au lieu-dit « La Forêt »	Arrêté préfectoral du 03/05/2021	Préfecture de la Creuse 4, place Louis Lacrocq 23000 Guéret
Risque naturel « Séisme »	* Aléa sismique faible (niveau 2)	Décret 2010-1255 du 22 octobre 2010	Direction départementale des territoires Cité administrative - BP 147 - 23 003 Guéret
Risque naturel « Événements météorologiques »	* Vent violent * Orage * Neige-verglas	Dossier départemental des risques majeurs (DDRM) approuvé par arrêté préfectoral du 12 mai 2021	Préfecture de la Creuse 4, place Louis Lacrocq 23000 Guéret
Aléa retrait-gonflement des sols	* Commune partiellement en zone d'exposition faible ou moyenne (zone 1 ou 2)	Arrêté ministériel du 22 juillet 2020	Direction départementale des territoires Cité administrative - BP 147 - 23003 Guéret
Sécheresse	* Épisodes de sécheresse de longues durées	Schéma départemental d'alimentation en eau potable	Conseil départemental de la Creuse Pôle Cohésion des Territoires 14, avenue Pierre Leroux 23000 Guéret Direction départementale des territoires Cité administrative - BP 147 - 23003 Guéret

Eléments	Natures	Actes de référence	Gestionnaires / Référents
Pré-repérage des secteurs à forte présomption de zones humides	Carte ci-jointe		Source : Établissement public territorial du bassin Vienne
Gestion des eaux pluviales	* Compatibilité avec le SDAGE * Prendre en compte la question de la gestion intégrée des eaux pluviales pour un retour au sol le plus en amont possible	SDAGE Loire-Bretagne SAGE Cher amont	Agence de l'eau Loire-Bretagne 7, rue de la Goélette – CS 20040 86282 Saint-Benoît cedex Direction départementale des territoires Cité administrative - BP 147 - 23003 Guéret
Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)	* Élevages bovins * Élevage avicole * Élevage porcin et avicole * Dépôt de gaz * Dépôt pétrolier ----- Projets éoliens : * Projet de La Croix Des Trois (2 éoliennes et 1 poste de livraison sur Evaux les Bains) * Projet Aérodin Chambonchard (1 éolienne sur Evaux les Bains)	)) → 3 Arrêtés ministériels du) 27 décembre 2013	Préfecture de la Creuse 4, place Louis Lacrocq 23000 Guéret Direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations 1, place Varillas 23000 Guéret ----- DREAL Nouvelle-Aquitaine Unité départementale 17, Place Bonnyaud 23000 Guéret
Aire Géographique d'indications Géographiques Protégées (IGP)	* Agneau du Limousin * Agneau du Bourbonnais * Porc du Limousin * Porc d'Auvergne * Bœuf du Bourbonnais * Veau du Limousin * Volailles d'Auvergne		Institut National de l'Origine et de la Qualité 14, avenue du Garric 15000 Aurillac
Défense extérieure contre l'incendie (DECI)	Carte ci-jointe	Arrêté préfectoral du 31/12/2016 portant approbation du Référentiel Départemental de la DECI	SDIS de la Creuse Groupement ingénierie des risques Domaine des Champs Blancs 23000 Guéret

Eléments	Natures	Actes de référence	Gestionnaires / Référents
Système d'assainissement collectif	* Station d'épuration obsolète, non conforme depuis 2011 aux obligations de la Directive Européenne des eaux résiduaires urbaines (DERU) → fort impact sur l'état des eaux du cours d'eau Le Créchat * des travaux sur le réseau de collecte des eaux usées sont en cours	Directive Européenne des eaux résiduaires urbaines (DERU) du 21 mai 1991	Communauté de communes Creuse Confluence Service assainissement collectif Le Montet 23600 Boussac-Bourg Direction départementale des territoires Cité administrative - BP 147 - 23003 Guéret Agence de l'eau Loire-Bretagne 7, rue de la Goélette – CS 20040 86282 Saint-Benoît cedex
Bâtiments agricoles	* Périmètres de réciprocité * Définition des zones constructibles à plus de 100 m des exploitations agricoles pour ne pas contraindre leurs éventuels développements futurs	L. 111-3 du Code rural et de la pêche maritime	Direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations 1, place Varillas 23000 Guéret
Points d'intérêts touristiques	* Hébergement / restauration * Activités de loisirs * Projet de voie verte * Complexe thermal		Source : ADRT - Creuse Tourisme
Pollution des sols	* 12 anciens sites industriels et activités de service		Source : Recensement dans le site BASIAS
Préservation de la ressource en eau et des milieux aquatiques	* Problématiques agricoles * Hydrologie * Zones humides * Milieux aquatiques	Contrat Territorial Haute-Vallée du Cher	Communauté de Communes Marche et Combraile en Aquitaine Rue de l'Etang 23700 Auzances Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Voueize 4, avenue du G' de Gaulle 23230 Gouzon
Réglementation de boisement	* Réglementation en vigueur sans zone interdite	Arrêté préfectoral du 25/06/1998	Conseil départemental de la Creuse Pôle Cohésion des Territoires 14, avenue Pierre Leroux 23000 Guéret

Eléments	Natures	Actes de référence	Gestionnaires / Référents
Risque « Transport des marchandises dangereuses »	* Livraisons régulières de gaz propane liées notamment au centre thermal	Dossier départemental des risques majeurs approuvé par arrêté préfectoral du 12 mai 2021	Préfecture de la Creuse 4, place Louis Lacrocq 23000 Guéret
Site géologique	* Sources thermales d'Evaux les Bains		Source : inventaire national du patrimoine naturel (INPN)
Trame verte et bleu (TVB)	* Hydrographie et biodiversité pour le secteur d'Evaux les Bains	SRADDET (Atlas) Cartographie des composantes : carte n° 20 de l'Atlas	Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine DATAR – Unité SRADDET sraddet@nouvelle-aquitaine.fr
Zone de présomption archéologique	* Autorisations d'urbanisme soumises à la DRAC pour instruction (carte ci-jointe) * Découvertes fortuites soumises à déclaration à la commune	* Arrêté préfectoral n°Z.2008.3 portant définition de zonage archéologique * L 531-14 du Code du patrimoine	Direction Régionale des Affaires Culturelles 6, rue Haute de la Comédie 87000 Limoges
Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET)	Objectifs de transitions écologiques, énergétiques, foncières et territoriales (fiche ci-jointe)	SRADDET Nouvelle-Aquitaine approuvé le 27 mars 2020	Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine DATAR – Unité SRADDET sraddet@nouvelle-aquitaine.fr